

SAINT PAL DE SENOUIRE  
CONSEIL MUNICIPAL  
12 JUIN 2015

Sections

Les conseillers intéressés aux sections ont quitté la salle. Sous la présidence du 1<sup>er</sup> adjoint, Claude Tisseur, le Conseil municipal arrête les rôles d'affouage. Les propositions des ayants droit sont respectées.

Compteur eau potable

Le Conseil Municipal accepte la demande de la famille Audemard/Pagès pour le compteur d'eau de son habitation à Montestudier. Il sera posé à l'extérieur. Le Syndicat des Eaux du Brivadois sera contacté. Les faris sont à la charge du demandeur.

Course cyclotouriste

Le Conseil Municipal a été informé de la manifestation sportive qui doit traverser notre commune le 21 juin 2015. Cette randonnée cycliste « 18<sup>ème</sup> randonnée de la Saint Jean » doit passer au bourg de Saint Pal de Senouire sur la RD22 et donc longer un immeuble qui fait l'objet d'un arrêté de péril (arrêté municipal n° 2015/02 du 26 mai 2015).

Le Conseil Municipal et le maire mettent en garde une nouvelle fois sur les dangers de cette construction et émettent un **avis défavorable** sur le passage de sportifs sur une voie déjà rétrécie et où est disposé un alternat de circulation (arrêté municipal du 23 septembre 2014) à cause d'un périmètre de sécurité au pied de l'immeuble.

Si la situation de ce bâtiment n'était pas débloquée rapidement, et cela malgré tous les efforts et les démarches de la Municipalité, il est bien possible que le maire soit contraint de prononcer une interdiction pure et simple de la circulation sur la RD22 dans la traversée du Bourg de Saint Pal de Senouire. Les responsabilités seraient totalement insupportables face à un accident lié à l'état de péril de l'immeuble incriminé.

Périmètre de protection

Conformément à la réglementation un périmètre de protection sera installé au captage d'eau potable du village de Clersanges. La commune est déjà propriétaire du terrain. Des aides seront demandées au Conseil Général de Haute Loire et à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. L'entreprise Brun Regnier est retenue (travaux 2 540 Euros HT cadenas 192.97 Euros HT).

FPIC 2015

Le Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) a été mis en œuvre par la loi de finances de 2012. Il s'agit de prélever au niveau national une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités ou communes moins favorisées. En 2012, 2013, 2014, les sommes reversées ont été inscrites au budget de la Communauté de Communes.

Chaque commune doit se prononcer sur sa part communale. Pour St Pal de Senouire en 2015 la répartition de droit serait de 2 953 euros.

Après délibération et vote, 6 voix pour et 4 voix contre, le Conseil Municipal a décidé de faire attribuer sa part à la Communauté de Communes. Si toutes les communes de la Communauté font la même démarche, l'ensemble intercommunal bénéficiera d'un montant de 47 330 euros. Ce fonds devra s'inscrire dans des projets d'investissement structurants à destination des communes et des habitants. En espérant que la Commune de Saint Pal de Senouire ne soit pas oubliée à l'avenir.

Règlementation des boisements

La Commission Communale se réunira le 22 juin pour finaliser la procédure de révision des zones de boisement.

Recensement de la population

Pour notre commune le recensement se déroulera du 21 janvier 2016 au 20 février 2016.

Xavier Guillemot, secrétaire de mairie, est désigné comme coordonnateur communal, responsable de la préparation puis de la réalisation de la collecte du recensement.

Un agent recenseur sera désigné prochainement.

#### Voirie section Clersanges Pissis Molimard Le Sap

Alain Fouillit fait le point sur les travaux de rénovation de voirie sur le territoire de la section de Clersanges Pissis Molimard Le Sap. Il est rappelé que ces réalisations ont pu être faites grâce au souhait des ayants droit de consacrer les revenus de la section à ces travaux : rues de Clersanges, rues du Sap ; rues de Pissis, route forestière de Chantelauze. C'est l'entreprise Eurovia qui est intervenue. Il est bien précisé que si des travaux ont été effectués sur des propriétés privées, la commune n'est en aucune façon intervenue. Il s'agit d'une transaction entre l'entreprise et les propriétaires qui en ont fait la demande et qui régleront ces travaux.

#### Massif Forestier de Védières

Alain Fouillit fait le point du projet et notamment fait le compte rendu de la réunion d'informations tenue avec les propriétaires riverains, l'O.N.F. (maître d'œuvre), le C.R.P.F., l'entreprise et la Mairie (maître d'ouvrage).

Les travaux de cette piste forestière sont programmés en automne. Les propriétaires riverains sont priés de faire enlever les bois avant le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

#### Rues de Combres

Les devis sont étudiés et le Conseil Municipal a décidé de retenir l'entreprise la moins-disante : Eurovia. Il est demandé à un propriétaire son accord pour un élargissement de l'emprise de la rue.

#### La Poste

Les propositions de La Poste pour de nouveaux services payants ne sont pas retenues.

#### O.N.F.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande à l'État de conforter le Régime Forestier dont bénéficient les forêts des collectivités et de conforter le rôle de l'O.N.F. pour la pérennité d'une gestion forestière de qualité, durable, de proximité, solidaire, assurée par un service public forestier national.

#### Emprunts

Comme prévu lors de l'élaboration du budget, pour faire face aux dépenses d'investissement de 2015, il est décidé de négocier avec le Crédit Agricole (Allègre) des emprunts pour la voirie de Combres et la voie forestière de Védières.

#### Pont du Breuil

Le pont du Breuil a été désensablé sous la surveillance du garde assermenté de la Pêche.

#### Place de la Mairie

Comme convenu après constatation de dégradations sur l'enrobé, la place de la Mairie a été refaite sur sa partie haute par l'entreprise Eurovia et aux frais de celle-ci.

#### Chemins de randonnée

Virginie Cerqueira, responsable du dossier randonnée, est chargée de revoir la peinture de la signalisation et de signaler les travaux d'entretien à prévoir sur les chemins.

#### Bâtiment Wester

Alain Fouillit donne connaissance aux conseillers municipaux des dernières démarches pour la résolution du problème de l'immeuble menaçant ruine. Un arrêté de péril a été pris le 26 mai 2015.

#### Bulletin Municipal 2015

L'élaboration du Bulletin Municipal 2015 a commencée. Il sera distribué au cours de cet été.

#### Incidents à Combelles

Alain Fouillit informe le Conseil Municipal des derniers incidents au village de Combelles.